

Dis, Fuse ...



NOVEMBRE 2005
N° 30

Bulletin Municipal de **FELLETIN**

Sommaire

Le mot du Maire p. 2

Parmi les dernières délibérations :

Les conseils municipaux du 28/04/05, du 12/05/05, du 26/05/05, du 30/06/05, du 28/07/05.

p. 3 à 4

Une page d'histoire : p. 5-7

Les vicissitudes de collège de Felletin entre 1789 et 1792

Dossier : p. 8 à 11

Felletin pépinière d'entreprises

Environnement : p. 12

Le Point sur : p. 13-14

En Bref : p. 13-15

Paroles d'assos : p. 16 à 23

L'actualité des associations, par les associations.

Agenda des manifestations : p. 24

Etat civil : p. 24

Dis Fuse, Bulletin
d'informations municipales de Felletin.
Mairie de Felletin,
12 Place Charles de Gaulle
23500 Felletin.

Directeur de la publication et de la
rédaction : le Maire, Michel Pinton.

Rédaction : service communication
commission
information/communication

Crédits photos :
Mairie de Felletin, Dia Delos

Impression/photogravure :
Impression Nouvelle.

Felletin, pépinière d'entreprises

En moins de 6 mois, trois entreprises artisanales viennent de naître à Felletin. C'est une grande joie pour notre collectivité. Elles nous apportent un souffle de jeunesse, un renouveau d'activités et une richesse accrue.

Les pages intérieures de ce numéro de " Dis Fuse " vous les présentent plus en détail. Vous verrez qu'elles n'ont presque rien en commun. Leurs métiers ne sont pas les mêmes ; leurs dirigeants viennent d'horizons différents ; leurs marchés sont tantôt la Creuse, tantôt l'Europe, tantôt le monde entier.

Pourquoi alors ont-elles choisi de naître dans notre commune plutôt qu'ailleurs ? Parce qu'elles se sont senties accueillies chez nous mieux qu'ailleurs. C'est aussi simple que cela.

Bien entendu, dans la réalité, ce que veut dire un bon accueil ne se résume pas en un mot. Cela signifie qu'elles ont trouvé un bâtiment répondant à leurs besoins, un raccordement immédiat à l'internet à haut débit, une bonne qualité de services publics, un loyer pas trop élevé, que sais je encore ? Même le goût de notre eau a été un critère de choix pour certains.

Le Conseil Municipal s'est efforcé d'aider ces naissances d'entreprises autant qu'il le pouvait. Il a voté à l'unanimité les appuis qui lui étaient demandés. Les 3 créateurs concernés y ont été sensibles et ils m'ont demandé de transmettre leurs remerciements.

Savoir accueillir ! A notre époque d'échanges de plus en plus intenses voilà la différence entre les communes qui vont de l'avant et celles qui restent à la traîne.

C'est n'est pas si facile. Nous avons fait beaucoup d'efforts à Felletin depuis 10 ans pour bien recevoir ceux qui veulent vivre chez nous. Notre petite ville en récolte aujourd'hui les fruits.

Dois-je préciser qu'accueillir ne veut surtout pas dire perdre son âme ? Felletin doit rester elle même, avec ses traditions, sa manière de vivre et son charme. Elle n'en n'est que plus attirante.

L'association de jumelage, en liaison avec la Mairie, a eu l'excellente idée de réunir toutes les familles qui sont arrivées chez nous depuis 1 an, afin qu'elles fassent la connaissance des responsables des activités culturelles et sportives. Près de 80 personnes étaient présentes, dont une majorité de nouveaux arrivants. Elles ont compris qu'elles étaient les bienvenues et que nous espérons d'elles une participation à la vie de notre commune.

2005 restera une bonne année pour l'accueil à Felletin. Au moment d'écrire cet éditorial, j'apprends l'arrivée d'un artisan de plus (un plombier chauffagiste). Et il serait injuste de ne pas mentionner ceux qui ouvrent de nouveaux commerces et notamment l'hôtel du parc de Millevaches, la Malle de Felletin, le bouquiniste, le kébab, et bientôt une charmante fleuriste. Ils sont eux aussi les bienvenus.

Chabaz d'entrer !

Le Maire
Michel Pinton

Travaux

Le CM du 28/04/05 approuve le projet d'aménagement des trottoirs sur la route de Crocq, entre son intersection avec la route d'Aubusson et la rue Reby Lagrange. Le montant des travaux est estimé à 54.388 € H.T.

Les travaux de reprise du collecteur d'eaux pluviales rue Sœur Alphonse entraînent l'enlèvement de poteaux béton servant de support à l'éclairage public. Le CM du 28/04/05 approuve les travaux consistant à mettre en place des candélabres, l'alimentation de ces derniers sera réalisée en souterrain. Ces travaux sont estimés à 12.000 € H.T.

Aménagement du plateau sportif :

Le CM du 28/04/05 demande que les 3 associations concernées par l'aménagement du plateau sportif se positionnent sur le projet retenu par le conseil lors de sa séance du 10 mars, avant que le conseil n'approuve l'avant projet détaillé.

Le CM 12/05 adopte l'Avant Projet Détaillé (APD).

Le CM du 30/06/05 entérine l'achat de différents matériels pour le plateau sportif :
Un dispositif d'arrosage pour le terrain de sport pour 1.350 € H.T.
Des cages de but (buts, supports arrières et filets) pour 1.154,69 € H.T.

Subventions aux associations 26/5/05

Le CM du 26/05/05 vote un montant global de 106 214 € réparti entre les associations ayant déposé à cette date, une demande de subvention.

Le CM du 22/09/05 vote une subvention d'un montant de 3.000 € au Comité Felletinois de Jumelage (subvention 2005).

Achat de terrains

Afin d'agrandir les réserves foncières de la commune, le CM du 26 mai 2005 décide l'acquisition dans la rue Préville, de 2 parcelles. Le prix proposé est de 3.400,00 € pour une surface de 2347 m². La Commission des travaux réfléchira ensuite à l'aménagement des terrains.

Motion sur la filière bois énergie,

Le Conseil Municipal du 26 mai 2005
- ayant pris connaissance des projets de chaudières à bois retenus par le ministre de l'industrie dans le but de produire de l'électricité,

- constatant que deux de ces chaudières doivent être installées à USSEL et MEYMAC,
- inquiet de la concurrence inéquitable que ces deux installations feront à la chaufferie de FELLETIN, pour ce qui est de l'approvisionnement en sous produits de bois, en raison des avantages financiers que l'Etat leur accorde,
- rappelle que le ministre s'est engagé à veiller à ce que de telles installations ne porte pas atteinte au bon fonctionnement des unités existantes dont FELLETIN fait partie,
- s'étonne du silence auquel se heurtent les demandes d'explication de son Maire, appuyées par les courriers de Monsieur le Président du Conseil Régional du Limousin et Madame le Maire d'Egletons,
- demande qu'une concertation commence enfin entre le ministère de l'industrie et les acteurs locaux et régionaux de la filière bois,
- s'opposera par tous les moyens légaux à ce que le ministère de l'industrie prenne des décisions irréversibles avant que cette concertation ait été menée à son terme.

Centre Équestre

Le CM du 30/06/05 attribue la maîtrise d'œuvre, pour la construction du centre équestre de Felletin, à Monsieur Patrick ESCURE de l'EURL Atelier TOTEM.

Achat de matériel pour l'école primaire

Le CM du 30/06/05 décide l'achat des tables et des chaises pour meubler la classe nouvellement ouverte pour cette rentrée 2005/2006.
La dépense s'élève à 2.563 € TTC.
Autre matériel acheté pour l'école : un écran de projection (77,60 euros TTC), un petit réfrigérateur (246,20 euros TTC.)

Convention avec l'association C.I.G.A.L.E.

Le CM du 30/06/05 approuve la convention pluriannuelle d'objectifs qui définit la répartition, les compétences entre la Mairie et l'association CIGALE, les missions et les engagements dans le domaine social, culturel et éducatif des mineurs conformément à la réglementation.

Reliure des archives communales

Le CM du 30/06/05 donne son accord pour poursuivre la réalisation de travaux de reliure des archives communales pour un montant de 4.000 € T.T.C.

Plan Local d'Urbanisme

Le CM du 28/07/05 approuve et arrête le Plan Local d'Urbanisme ; Celui ci deviendra exécutoire dans un délai d'un mois à compter de la date de transmission en Sous-Préfecture de la délibération d'approbation.

Transports Scolaires au Collège

Le CM du 28/07/05 approuve la nouvelle convention organisant les transports scolaires entre Felletin et le Conseil Général.

De nouvelles conditions de fonctionnement ont été arrêtées lors de la réunion des Maires intéressés le 05/07/2005.

Tous les participants souhaitent que Felletin continue d'assurer la responsabilité d'organisateur secondaire, ce système coûtant moins cher aux communes que celui d'un syndicat.

En conséquence de quoi, le nouveau système s'articule en 4 points :

→ 1° : FELLETTIN consent à nouveau à être organisatrice secondaire du transport des élèves vers le collège Jacques Grancher

→ 2° : chaque commune devra collaborer à la collecte des renseignements nécessaires pour permettre à FELLETTIN d'organiser les différents circuits.

Les familles qui déménageront en cours d'année devront être signalées aussitôt.

→ 3° : chaque commune versera annuellement à la Mairie de FELLETTIN une participation aux frais de gestion égale à 12,00 euros par enfant transporté.

Les effectifs pris en compte seront ceux connus à la rentrée scolaire.

→ 4° : chaque fin de trimestre, à réception de l'état des dépenses, les 15% mis en recouvrement par le département pour le transport proprement dit seront répartis entre toutes les communes desservies au prorata des enfants inscrits.

Les effectifs pris en compte seront ceux connus au 1er jour du trimestre concerné.

La part restant à la charge de chaque commune sera la réalité des frais. Il leur appartiendra d'en assurer, ou non, le recouvrement auprès des familles.

La nouvelle convention prend effet le 30 août 2005 pour une durée de 7 ans.

Construction de la Gendarmerie

Le CM du 22/09/05 décide de confier la maîtrise d'ouvrage pour la Construction de la Gendarmerie à la SCI IMMO-INNOV'2000 ayant son siège social à LIMOGES.

Cette société assurera la maîtrise d'ouvrage des travaux, puis la gestion du parc immobilier

La maîtrise d'œuvre continuerait d'être assurée par Monsieur Patrice TRAPON aux conditions convenues avec la Commune.

Eglise du Château : restauration intérieure

Ce dossier était en attente depuis plusieurs années. Des besoins urgents ont conduits l'Etat vers d'autres édifices du Limousin (église de Malemort, gare de Limoges, église de la Souterraine,.....). Le tour de FELLETTIN est maintenant venu.

Le CM du 22/09/05 approuve le programme de travaux suivant :

1^{ère} tranche - élaboration du dossier de consultation des entreprises :

Restauration intérieure et présentation du mobilier pour un montant de 150.000 € H. T.

2^{ème} tranche - travaux :

Restauration intérieure et présentation du mobilier pour un montant de 1.235.000 € H. T.

La participation de l'Etat est de 50% du montant H. T. des travaux, celles du Conseil Régional de 10% et du Conseil Général de 17,50%.

Création d'un poste d'Adjoint Administratif Territorial

Le CM du 22/09/05 décide la création d'un poste d'Adjoint Administratif Territorial, à temps complet, avec effet au 1^{er} janvier 2006.



Une page d'histoire

Cet article rédigé par Monsieur René BOUDARD a été publié en 1955 dans les Mémoires de la société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse, tome 32, page 224-230.

LES VICISSITUDES DU COLLÈGE DE FELLETIN ENTRE 1789 ET 1792

Le collège de Felletin était, on le sait, un des plus anciens de notre région ; sa fondation en 1585, ne faisait sans doute que remplacer un établissement plus ancien que certains documents pourraient faire situer au 13^{ème} siècle. Il avait connu au début des 17^{ème} et 18^{ème} siècles des fortunes diverses, dues le plus souvent à une gestion défectueuse, mais en 1789, sous l'énergique impulsion du Président Ruyneau de Saint-Georges et d'un principal remarquable l'abbé Bandy, il semblait connaître une réelle prospérité.

Nous nous proposons dans la présente étude d'analyser sommairement les événements qui, de 1789 à 1792, devaient amener la fermeture du collège, après que les obligations du serment à la Constitution eurent rendu difficile la situation des régents qui appartenaient tous à l'Église.

Dés septembre 1789, un vent de mauvais augure commença à souffler sur le vieux collège : une assemblée générale des administrateurs dut être convoquée, en session extraordinaire par suite de la décision de l'abbé Bandy de ne pas rester en fonction pendant " la prochaine année classique ". Il fallut donc, pourvoir à son remplacement immédiat, et tout le conseil d'administration rendit un hommage chaleureux à l'action de ce prêtre qui avait porté le collège " à la plus grande célébrité ", lui exprimant à l'unanimité les regrets et la reconnaissance de la population.

Mais lui trouver un successeur " capable de soutenir le collège dans le même état ", restait une entreprise difficile et les administrateurs demandèrent à l'Evêque de Limoges de manifester une fois de plus l'intérêt qu'il portait à l'institution de Felletin en les conseillant dans le choix d'un principal capable de remplacer dignement l'abbé Bandy qui venait d'obtenir la cure de Saint-Yrieix, en Limousin. Les suffrages devaient se porter sur l'abbé Autier, curé de Saint-Sulpice, le Donzeil, à qui on accorda les mêmes honoraires et les mêmes avantages qu'à son prédécesseur. Il était permis de penser que rien n'entraverait la rentrée scolaire et que la vie du collège reprendrait comme à l'ordinaire ; il n'en fut malheureusement rien. Tout d'abord les administrateurs de l'établissement se virent remplacés par le maire et les

officiers municipaux de Felletin, récemment nommés. C'est le 11 mars 1790 que fut tenue la première réunion, dans la chambre du Principal est-il spécifié. Le Président Ruyneau de Saint-Georges qui avait relevé le collège et en était resté l'animateur n'assistait pas à cette réunion, mais comme il détenait les dossiers de la gestion on décida de les lui demander et après quelques propos la séance fut levée.

Mais les difficultés vont commencer et les dissensions ne feront que s'aggraver entre le principal et ses régents d'une part et la municipalité de l'autre, aussi ne faut-il pas trop s'étonner que l'Abbé Autier remit sa démission au début de mai 1790. On chargea l'abbé Durand d'assurer l'intérim et la gestion du collège jusqu'à ce qu'il fût pourvu à la nomination d'un autre chef d'établissement. Cette élection se fit attendre et l'abbé Durand dut, bon gré mal gré, assumer ces fonctions jusqu'au printemps 1791 époque, à laquelle on le déclara principal en titre. C'est alors qu'il démissionna pour n'avoir pas à prêter le serment prescrit par la Constitution civile du Clergé. Avec lui démissionnèrent les abbés Dartiges et Chemoubre. Un autre professeur, l'abbé Leclerc s'était, peu de jours auparavant, retiré du Collège pour ne plus y paraître. A la fin d'avril le Procureur de la commune estima qu'il était urgent de pourvoir au remplacement de l'abbé Durand et ce dernier fut prié de " présenter ses comptes de régie et d'administration qu'il a eu des revenus dudit collège sur sa qualité de principal ". Désormais, il est clair que la situation de l'établissement ne pourra se rétablir : chaque mois, ou peu s'en faut, les régents se retirent sans se soucier de leur remplacement. Les principaux agissent de la même façon et il est regrettable que les gazettes de l'époque n'aient pas comporté une rubrique des petites annonces car elle aurait rendu de grands services à la municipalité felletinoise pour accueillir des candidatures soit pour les solliciter...

Dès le 4 octobre les régents démissionnent : il faut remplacer par François Rouzet, celui de rhétorique et de seconde l'abbé Montuillier, et celui de 3^{ème} et de 4^{ème} auquel succède Gervais de Rousseau prêtre de la communauté de Beaumont.

Pierre Fournaud et Guyès, ce dernier " clerc tonsuré " de la ville d'Aubusson, furent chargés respectivement des classes de 5^{ème} et 6^{ème} et de celles de 7^{ème} et 8^{ème}. Les susnommés devaient jouir des mêmes honoraires que leurs prédécesseurs et ils étaient tenus de prêter exactement le serment prescrit par la loi avant d'entrer en fonctions. Ils remplirent cette formalité le 9 du même mois en présence du procureur de la commune, et nous possédons le texte du serment. : " Nous jurons de remplir nos fonctions avec exactitude, d'être fidèles à la Nation, à la Loi et au Roi et de maintenir de tout notre pouvoir la Constitution décrétée par l'Assemblée Nationale et acceptée par le Roi ". C'était d'ailleurs la formule ordinaire répétée par tous les fonctionnaires publics.

Mais le 22 octobre d'autres difficultés surgirent. Tout d'abord Rousseau qui devait cumuler les fonctions de Principal avec celles de régent des classes de 3^{ème} et de 4^{ème} représenta qu'il ne pouvait exercer à la fois le principalat et le professorat et qu'il insistait pour être déchargé de sa seconde charge. La Municipalité eut beaucoup de mal à trouver, pour le remplacer dans l'enseignement de la 3^{ème} et de la 4^{ème}, un jeune diacre originaire de Bellegarde, un certain Benoît Marchand et un autre, jeune prêtre nommé Vergne qualifié " d'étudiant en philosophie ". Marchand prit alors en mains la Rhétorique et la Seconde devenue vacante par la soudaine défection du carme François Rouzet précédemment nommé, et les classes de 7^{ème} et 8^{ème} furent confiées au jeune " étudiant en philosophie " ; les plus anciennement nommés prirent alors les classes supérieures à la faveur de ce décalage imprévu.

Mais dès le 15 novembre, Marchand résignait ses fonctions et il fallut le remplacer au pied levé puisque l'année scolaire était commencée. C'est alors que la municipalité fit appel à un Felletinois Charles François Tibord pour professer en rhétorique et en seconde, et ce dernier accepta pour ne pas avoir la douleur de voir " le dépérissement du collège ". Il dut bien sans doute s'y résigner par la suite, puisqu'il abandonna ses fonctions le 25 février 1792.

Entre temps vers la Noël 1791 les régents avaient remis au procureur de la commune un mémoire non daté mais signé par eux, dans lequel ils protestent " ne pouvoir vivre au collège avec 300 livres annuelles pour chacun et y tenir des domestiques et un ordinaire qui réponde à leur état. Que la cherté des vivres les met hors d'état de s'y soutenir et qu'il serait justice qu'on leur accordât un supplément ou au moins qu'on les dispensât de vivre au collège et qu'ils fussent libres d'aller vivre ailleurs dans leur famille ou dans telle pension de leur choix ".

Ce sont ces plaintes – nous dirions aujourd'hui ces revendications – que le Procureur soumit au " Corps municipal ", lui demandant de les considérer et de donner son avis. Tout le monde convint que les vivres étaient très chers, qu'il devait en effet être très difficile de vivre au collège avec des domestiques et " d'une manière honnête ", avec 300 livres annuelles et qu'en conséquence, " considérant en outre qu'il importait de tenir le collège ouvert, on allouerait aux régents et au Principal 350 livres par an ".

En février, après le départ de Tibord on put trouver un autre professeur un certain Chelles, mais au début d'avril le nouveau Principal, Rousseau, remit sa démission en présentant ses comptes à la municipalité. Les recettes s'élevaient à 1839 livres et les dépenses à 1575 livres et 18 sols, ce qui témoignait d'une bonne gestion. Au même moment les jeunes régents Fourgeaud et Guyes se sentirent pris d'un ardent désir d'être ordonnés prêtres et partirent à leur tour en disant qu'ils préféraient " prendre des places de vicaires ". Mais ces excuses n'arrangeaient rien, comme il est facile de s'en douter, et le 9 avril 1792 " en la salle ordinaire du collège " se réunirent autour du Maire M. de Saint-Julien - ci-devant marquis de Saint-Julien -, les membres de la municipalité, Vergne, Michelon, Durand, Diverneresse et Guillon, Diverneresse faisant fonctions de procureur de la commune.

L'assemblée décida de nommer " un receveur pour le revenu du dit collège " et fixa son " salaire " à 160 livres. Ce fut un marchand de la ville, Pierre Jourdan qui se vit confier la gestion de l'établissement pendant que J. B. Gravier et J. B. Chenel étaient nommés régents. Le collège allait-il reprendre vie ? Il n'y paraît guère : dès le 12 mai apparaissent des plaintes qui déplorent le manque d'entente entre les régents, comme nous l'apprend une sorte de réquisitoire dressé par une main anonyme : " L'union et l'harmonie qui devraient exister entre des hommes chargés de l'éducation publique et destinés à inspirer à la jeunesse des principes d'intimité et de bonnes moeurs ne règnent pas ". Certains des maîtres ne disposent-ils pas des meubles du collège selon leurs caprices et ne tiennent-ils pas leurs classes dans leurs chambres " à des heures non usitées ? ". Les officiers municipaux crurent opportun d'intervenir, et invitèrent les " messieurs du collège " à mériter l'estime et la confiance publique et à faire régner entre eux la paix et l'union, seuls moyens de l'inspirer à leurs élèves ". Ils leur recommandèrent également de se conformer strictement aux règlements du collège " surtout en ce qui concerne la tenue des classes et les heures d'entrée et de sortie, sans qu'aucun d'eux puisse se permettre de faire classe dans sa chambre ". Quant à ceux qui auront besoin de meubles, on

les invite à s'adresser à M. Vergne qui est chargé des fonctions d'économiste et il les prêtera avec un récépissé... Le receveur devait, de son côté, fournir la chandelle " à tous les régents " est-il précisé. Ainsi qu'on le voit il n'était plus question de Principal, on avait jugé inutile de persévérer à en nommer puisqu'ils démissionnaient presque aussitôt. Le 30 juin le régent de 5^{ème} et 6^{ème}, J. B. Gravier quittait à son tour le collège, on le remplaça par un autre " cy-devant " étudiant Jacques Vaise qui voulut bien accepter. Mais, en juillet une autre complication surgit encore lorsque l'ancien Principal Pierre Durand réclama 1700 livres qui lui étaient dues par la ville sur sa gestion. Les membres de la municipalité tinrent conseil et avouèrent que l'état de leurs finances ne permettait pas de satisfaire pareille demande. On disposait de 700 livres qui provenaient de la vente des bois du collège et de l'arréage de certaines rentes, et finalement le pauvre homme ne put récupérer que 500 livres qui lui furent cependant payées sur le champ. Les dernières semaines de l'année scolaire furent continuellement troublées par les querelles du régent de rhétorique Chelles avec le préposé à l'inventaire Vergne, celui là ne voulant pas remettre de récépissé à celui-ci pour les objets qu'il empruntait au collège. La rentrée de 1792 n'eut pas lieu, on le comprendra sans peine. Il est incontestable que l'établissement ne pouvait plus fonctionner et les causes ne dataient pas exclusivement de l'avènement de l'ère révolutionnaire. Avant 1789 il avait fallu toute la patience et la fermeté du Président Ruyneau de Saint-Georges pour remettre le collège sur pied et cela tient, nous le pensons, à l'ingérence constante des représentants de la ville dans les affaires qui ne regardaient que le Principal et les professeurs ainsi qu'à la mésentente qui régnait entre les régents. La ville Felletin avait mis son Collège en régie et le Principal était surtout l'économiste, ainsi qu'il nous a été permis de le constater. Ce cumul de fonctions resta à la base de tous les ennuis qui entravèrent la bonne marche de l'établissement. Que par la suite la Révolution, en instituant le serment prescrit par la constitution, ait contribué à accentuer les rivalités individuelles, rien de plus certain ; car ces défections continues des régents peuvent faire croire qu'elles se produisent pour suivre certaines instructions secrètes qui visent à soustraire les jeunes clercs à la nouvelle organisation ecclésiastique mise sur pied par les assemblées révolutionnaires. Mais on doit également constater que des esprits loyaux et désintéressés, l'abbé Tibord par exemple, ne purent tenir que quelques mois dans l'établissement, et cela doit avoir une cause. Nous persistons à la voir dans une tutelle, maladroite de la Municipalité et dans les rivalités personnelles qui ne manquaient pas de se heurter à Felletin dans la classe dirigeante. Ce sont ces mêmes rivalités qui, beaucoup plus tard, en 1823, faillirent perdre à nouveau le collège.

Après la fermeture de l'établissement, les gendarmes et les soldats prirent la place des élèves, et après que l'Ecole Centrale eut été établie à Aubusson il fallut attendre 1805 pour que Felletin voit son collège rouvrir ses portes. Les salles d'études et de classes furent rétablies près de la chapelle du château et l'abbé Bandy aidé de deux autres prêtres Pajon et Choupineau, remit en marche l'institution avec, au début, de très faibles effectifs qui augmenteront régulièrement jusqu'en 1813. A cette époque deux " officiers d'Académie " Navières, Laboissière et Gravellat assumèrent la direction du collège jusqu'en 1823, année où fut réorganisé sur des bases durables le petit Séminaire qui, pour se conformer aux règlements universitaires devait, en 1828 prendre le nom d'Institution de Felletin. C'est ce collège très bien organisé qui devait, au cours du 19^{ème}, siècle former de nombreuses générations d'élèves et assurer la diffusion de l'Enseignement secondaire dans une des régions extrêmement défavorisée de la Marche au point de vue instruction. Au siècle précédent, le vieux collège felletinois avait accueilli comme élèves une foule de personnages qui devaient laisser un nom dans notre histoire régionale : Grellet de Beauregard, député à la Constituante, le marquis de Sarrazin, colonel des Dragons de la Reine, Coutisson-Dumas député à la Convention, qui refusa de voter la mort de Louis XVI, et aussi ce Pierre Chanvert juriconsulte fameux couronné par le Premier Consul, et Joseph Cornudet Pair de France et Sénateur et tant d'autres....

Le nouvel établissement devait prospérer tout au long du siècle dernier, et par la qualité de l'enseignement et le nombre de ses élèves il se montra en tous points, digne du vieux collège de prêtres de Beaumont, création du 16^{ème} siècle et de la Contre-Réforme catholique. Felletin avec Guéret et son Collège de Barnabites garde une place d'honneur parmi les trop rares établissements d'instruction qui donnèrent à la Marche, au cours des deux derniers siècles, ces générations de fonctionnaires, de soldats et de religieux dont certains noms peuvent à juste titre enorgueillir notre petite patrie.

René BOUDARD.

Article publié avec l'aimable autorisation de la Société des sciences Naturelles et archéologiques de la Creuse.

Siège social : Musée de Guéret, 24 avenue de la Sénatorerie, 23000 Guéret.

Ces mémoires sont consultables à la médiathèque intercommunale de Felletin.

Felletin

pépinière d'entreprises

Faire de Felletin une ville dynamique, entreprenante, le pari n'était pas aisé ! Pourtant à force de ténacité et avec un soupçon d'audace, les résultats sont là.

Ces derniers mois, 2 entreprises artisanales et de nombreux commerces ont ouvert leur porte à Felletin. Ceci n'est pas un hasard. La municipalité, le Conseil Municipal ont fait de l'accueil des entreprises et des commerces une priorité.

Nous avons fait le choix de présenter dans ce dossier les trois entreprises artisanales installées dans les ateliers dits " Maillot ", rachetés par la commune il y a quelques années. Le Conseil Municipal avait en effet saisi l'opportunité d'agrandir le parc immobilier de la commune pour pouvoir par la suite y implanter des entreprises.

Là encore le pari a été réussi car tous les bâtiments composant cet ensemble ont été rapidement attribués.

Si ces trois entreprises ne travaillent pas sur le même secteur, elles ont en commun la " jeunesse " de leurs dirigeants (à peine 30 ans) et surtout leur audace et leur opiniâtreté.

C'est ce qui a séduit les élus Felletinois qui n'ont pas eu peur de leur donner leur chance là où d'autres les auraient traité d'utopistes !

Voici un coup de projecteur sur ces entreprises, dirigées par des passionnés garant d'un savoir-faire ancestral, et pourtant renouvelé.

1 - Vincent Dubourg : créateur d'envies

Ne cherchez pas à le définir, à l'enfermer dans un moule, un style. Vincent est un artiste, un poète qui façonne et fait parler le châtaignier du bout des doigts. Depuis de nombreuses années, il navigue entre plusieurs " disciplines ", il explore les formes, les objets, les matières. Aujourd'hui il a fait de cette passion son activité professionnelle.

Fier de ses origines creusoises (son grand-père était Felletinois), il revient " au pays " il y a 5 ans fraîchement diplômé des arts décoratifs. Il commence par faire de sa maison un atelier, où ses envies de création prennent forme. Il sculpte, crée du mobilier, inspiré par sa Muse. C'est le début d'une belle alliance artistique. Et puis les murs deviennent trop étroits, les projets plus ambitieux et surtout plus volumineux : il lui faut désormais plus d'espace.

Il se tourne alors vers la Mairie pour solliciter un local et présenter son projet. La municipalité décide de lui donner un coup de pouce en lui proposant une partie des bâtiments rue des ateliers pour un loyer modique, le temps pour lui de faire ses preuves tout en lui donnant la possibilité de développer son atelier.



L'étuve à vapeur

En 2004 il s'installe comme indépendant à Felletin, dans l'ancienne menuiserie Maillot. Il a désormais toute la place pour laisser libre cours à ses envies artistiques.

Sa ligne directrice : amener la nature dans l'habitat, ses créations sont comme une invitation à une longue promenade dans nos forêts. Pour se faire il choisit de travailler le châtaignier (longtemps dénigré). Après l'avoir assoupli dans une étuve à vapeur, il le façonne du bout des doigts pour lui donner la forme souhaitée. Et à voir les entrelacements des branches on imagine toute la patience et le savoir faire de l'artiste.

Après avoir participé à de nombreux salons de design (Rotterdam, Italie..) le bouche à oreille fonctionne relayé par les médias suite à un très bel article dans le magazine "ELLE" de janvier 2004. Il travaille avec de grands magasins, des galeries mais aussi des particuliers, en France et en Europe.

Mais il n'en reste pas là, après le châtaignier, c'est le granit qu'il a envie d'explorer. Partir de cette tradition creusoise pour l'amener dans de nouvelles architectures inattendues ;



Les bois de châtaignier

2 - DIA DELOS : Création de mobilier contemporain

Jean-Sébastien Cheix et Yvan Poilpré inauguraient il y a quelques semaines leur atelier, ouvrant aux regards des Felletinois présents, leur collection de mobilier contemporain.

Jean-Sébastien est creusois ; ébéniste, longtemps sur les routes comme compagnon du Tour de France, il est revenu en Creuse en 2000.

Yvan lui a suivi la formation d'art appliqué du lycée de la Souterraine.

Leur parcours professionnel les a conduits à travailler chacun de leur côté, l'un comme ébéniste, l'autre dans le design, tout en collaborant parfois sur des projets communs : esquisse de leur future collaboration.

Cette collaboration est aujourd'hui formalisée dans la SARL DIA DELOS, spécialisée dans la création de mobilier contemporain mais également dans l'aménagement intérieur (agencement de magasins, de cuisines..) ; ils peuvent également fabriquer du mobilier sur commande.



Deux de ses créations

**Contact : Vincent Dubourg,
Rue des ateliers - Tél/fax : 05 55 67 39 39**



*D-nature
Chaise longue*

Ce projet de création d'entreprise, n'avait pas " effrayé " la municipalité lorsque ils étaient venus le leur présenter. De leurs propres aveux, ils ont rencontré des élus ouverts, qui croyaient au travail de création. " Ils ne nous ont pas pris pour des utopistes parce que nous voulions faire quelque chose de différent ". Tout de suite s'est posée la question du local ; là encore les nouveaux bâtiments communaux rue des ateliers se prêtaient tout à fait à l'accueil d'une entreprise de ce type.

La collaboration avec la Mairie prendra la forme d'un atelier relais. Quelques mois de travaux transformeront le hangar en véritable atelier fonctionnel et propice à la création. Ils ont démarré leur activité en juin dernier proposant d'ores et déjà leur première collection de mobilier contemporain : " les meubles font leur campagne ".

Il s'agit d'une confrontation et d'un mariage entre la matière brute (essentiellement le bois) et un travail finit rigoureux (laque, cuir...).

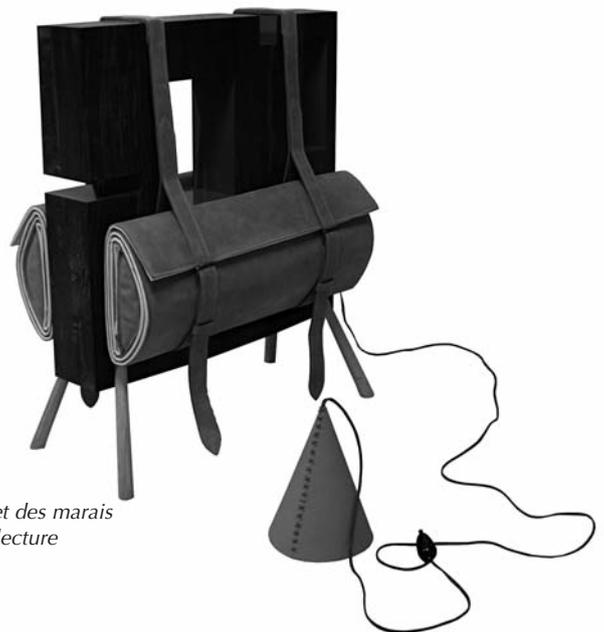
Rendre visible ce qui ne l'est pas tel pourrait être leur slogan.

Leur spécificité, qui se retrouve au travers de la dizaine de pièces qui composent leur collection : Oser ! Ne pas rester figés sur la tradition d'un métier pour ne pas s'imposer de barrières. Les débuts de l'entreprise sont prometteurs, plusieurs magasins ont déjà fait appel à eux pour leur agencement intérieur, et la participation à différents salons leur a apporté des contacts intéressants pour leur création de mobilier contemporain.

Si vous souhaitez en savoir plus sur leur collection et leurs autres créations, n'hésitez pas à pousser la porte de leur atelier, ils seront heureux de vous faire découvrir leur univers !



L'atelier



Baudet des marais
Coin lecture

Contact : DIA DELOS
Rue des ateliers - Tél : 05 55 67 58 16 - Courriel : dia-delos@netcourrier.com

3- La brasserie de la Creuse : fabrication et vente de bière artisanale

A 28 ans Alessio Batazza a le regard rêveur mais la tête sur les épaules. Ce jeune italien installé en creuse depuis presque 2 ans vient d'ouvrir une brasserie à Felletin.

Brasseur amateur depuis 6 ans, il a appris à brasser " sur le tas ", en Ecosse. Sa compagne étant creusoise, c'est ensemble qu'ils reviennent s'installer en Creuse avec une idée un peu chimérique : fabriquer de la bière artisanale. Ils découvrent que l'eau du plateau de Millevaches est de bonne qualité : première étape décisive ! S'en suivent les premiers essais, les premières dégustations et oh ! Surprise, les premiers encouragements.

Après quelques contacts auprès de municipalités, c'est à Felletin qu'il trouvera réunies toutes les conditions pour créer son activité.

La première, non des moindres, la qualité de son eau ; non traitée elle est idéale pour la fabrication de la bière.



La seconde, l'accueil qui lui est fait par la municipalité de Felletin. Les élus croient en son projet et le prennent tout de suite au sérieux. Les élus décident de l'accompagner dans son projet en mettant très vite à sa disposition un local, lui aussi situé rue des ateliers.

En quelques mois il va transformer cette petite bicoque en un vrai "laboratoire" de fabrication de bière.

L'époque des essais est terminée ; Alessio peut désormais se lancer dans la fabrication de la Félis, (ainsi dénommée comme la déesse qui aurait donné son nom à Felletin).

Il en produit aujourd'hui 400 litres par semaine. Sa spécificité, elle ne contient aucun produit chimique, est fabriquée avec de l'eau, du malt, du houblon, de la levure et du sucre de canne.

Vendue uniquement sur les marchés (Felletin et Aubusson pour l'instant), elle a tout de suite connu un vif succès.

Alessio, épaulé par sa compagne a d'autres projets pour sa brasserie : une nouvelle bière en préparation qui devrait sortir pour Noël, et prochainement une bière à la pression pour répondre à la demande des restaurateurs et cafetiers locaux, et de nombreux autres projets dont nous manquerons pas de suivre les résultats sur les étals du marché !

Et s'ils ont un message à faire passer, c'est d'oser se lancer. Il est encore possible aujourd'hui de créer son activité, notamment en Creuse où l'on peut trouver des personnes, des structures qui croient en vous et vous épaulent.

Pour Alessio l'accompagnement de la chambre des métiers et l'accueil et le soutien de la Mairie de Felletin ont été primordiaux.

* à consommer avec modération

Conserver la mémoire d'un savoir-faire

Alessio souhaite recueillir des témoignages de personnes qui ont eu connaissance de fabrication de bière par le passé sur Felletin ou ses environs. Il lui a en effet été rapporté que dans le temps il s'était fabriqué de la bière à Felletin. Il souhaiterait conserver la mémoire de ce savoir-faire en collectant les informations relatives à cette fabrication. Si vos aïeux étaient des brasseurs, amateurs ou professionnels, n'hésitez pas à contacter Alessio qui se fera un plaisir de vous écouter conter leur histoire.

CONCLUSION

Installer ces 3 entreprises en ces lieux a permis de créer une dynamique de groupe, et une certaine émulation entre eux, marquées par un profond esprit d'entraide.

Aujourd'hui c'est un quartier qui revit, des lieux qui retrouvent une âme et une population nouvelle, jeune qui construit son avenir sur notre commune, et ce faisant contribue à son dynamisme et à son développement.

**Si vous aussi vous avez un projet de création d'entreprise, n'hésitez pas à venir nous rencontrer, nous étudierons avec vous les moyens de mener à bien votre projet.
Mairie de Felletin, communication@mairie-felletin.fr
Tél : 05 55 66 51 11**



**Contact : brasserie de la Creuse
Rue des ateliers- Tél : 05 55 67 58 14
Site internet : [www. brasserieidelacreuse.com](http://www.brasserieidelacreuse.com)**



De gauche à droite : Vincent Dubourg, Rebecca Julien, Alessio Batazza, Yvan Poilpré, Jean-Sébastien Cheix

Eau potable, la sécheresse est toujours là

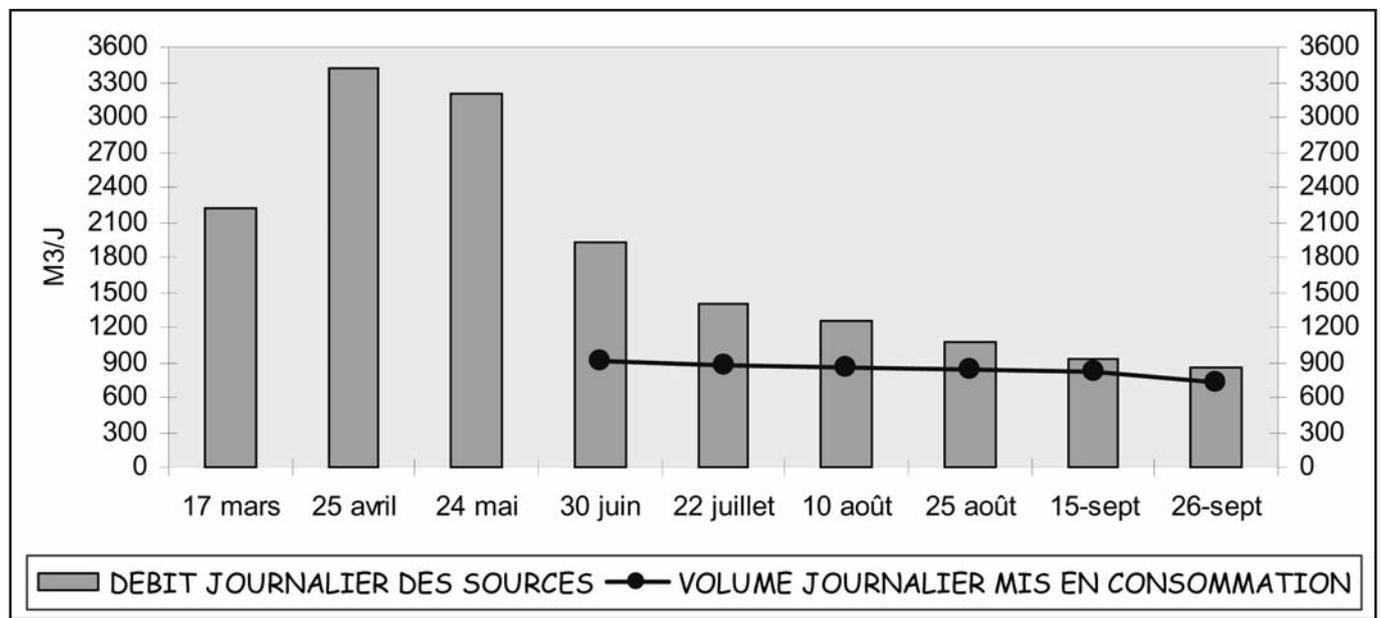
L'arrivée de l'automne avec ses températures plus fraîches, sa grisaille accompagnée de brume ou de brouillard, ainsi que la diminution des gros besoins d'eau de l'agriculture, ont pu laisser croire à beaucoup que nous étions sortis de la période de sécheresse aigüe et que l'utilisation parcimonieuse de l'eau n'était plus d'actualité ; ils ont d'ailleurs pu être encouragés dans cette impression par le silence médiatique actuel qui a succédé à un matraquage estival sur la sécheresse.

Malheureusement, il n'en est rien ; même si nous avons eu plusieurs épisodes de temps humide, les précipitations ont été faibles et le débit de nos sources continue à baisser régulièrement (voir le graphique ci-dessous). Chaque

année, la période la plus critique pour notre syndicat se situe pendant les 3 derniers mois de l'année. En 2004, le débit le plus faible a été constaté au début de mois décembre.

Il nous reste donc encore plusieurs semaines très difficiles à affronter. Si nous parvenons à limiter notre consommation, la production actuelle sera peut-être suffisante ; dans le cas contraire, nous serons contraints de recourir au secours de l'eau du syndicat de la Rozeille.

Nous prions donc les Felletinois de continuer à se montrer raisonnables et économes c'est l'intérêt de tous.



Débit des sources et consommation d'eau sur les 7 derniers mois

Rappel : police d'abonnement de l'eau

Locataires, propriétaires il est impératif de signaler au SIAEP de la Haute Vallée de la Creuse tout changement (déménagement, vente..) concernant l'occupant d'une habitation afin que les services du SIAEP procèdent à un relevé des compteurs d'eau entrant/sortant (tout comme il est d'usage de le faire pour l'électricité !). Ce faisant le nouveau locataire ou nouveau propriétaire, signera sa police d'abonnement à l'eau ce qui permet d'éviter par la suite des malentendus.

Rens. SIAEP de la Haute Vallée de la Creuse, siège à la Mairie de Felletin , 05 55 66 51 11

Ramassage des ordures ménagères pendant les jours fériés de novembre :

Les 1er et 11 novembre étant des jours fériés, les ordures ménagères ne seront pas ramassées ces jours là. Elles le seront le 31 octobre l'après midi et le 10 novembre l'après midi.

Nouveaux horaires de la déchetterie intercommunale

Depuis le 15 septembre horaires d'hiver : lundi et mercredi de 13h00 à 17h00. Samedi 9h00 12h00 et 13h00 17h00. Tél : 05 55 66 14 04.

Opération programmée d'Amélioration de l'habitat - Rénovation rurale. (OPAH - RR)

Le conseil communautaire dans sa séance du 7 juillet 2005 a adopté à l'unanimité le projet de convention de l'OPAH -RR qui va être mise en place sur le territoire de la communauté de communes Aubusson-Felletin.

Cette convention a été tenue à la disposition du public dans chacune des mairies de la communauté de communes pendant 1 mois du 5 août au 4 septembre 2005. L'OPAH-RR devrait être opérationnelle d'ici très peu de temps et l'animatrice recrutée pour vous conseiller et vous aider à la constitution des dossiers.

Cette OPAH -RR concerne tous les propriétaires bailleurs (sans conditions de ressources) et les propriétaires occupants (avec conditions de ressources) qui souhaitent réaliser des travaux d'amélioration de leurs logements.

Tenez vous prêts à en profiter.

Renseignements : Communauté de communes Aubusson Felletin, 05 55 67 79 98.

Action d'incitation à la valorisation du patrimoine bâti

Le Conseil communautaire dans sa séance du 15 septembre 2005 a donné un accord de principe sur l'action d'incitation à la valorisation du patrimoine bâti traditionnel, action souhaitée et portée par le Pays Sud Creusois.

Cette action consistera en un appui technique et financier aux propriétaires désirant effectuer des travaux de rénovation (ravalement de façades, menuiseries extérieures, couverture) sur leurs bâtiments d'architecture traditionnelle. Elle sera menée en même temps que l'OPAH -RR et le suivi serait assuré par l'animatrice chargée de cette opération à la communauté de communes Aubusson Felletin. Les objectifs poursuivis sont les suivants :

- Contribuer à la prévention de la dégradation et promouvoir la restauration du patrimoine bâti dans un esprit de conservation de ses caractéristiques.
- Valoriser les matériaux et savoir-faire traditionnels
- Sensibiliser la population à la qualité et à la richesse du patrimoine bâti
- Contribuer à l'authenticité du pays
- Améliorer l'attractivité du territoire en travaillant sur l'image et le cadre de vie des habitants du Pays Sud Creusois.

Il faut noter que ce dispositif ne prévoit pas de conditions de ressources pour les bénéficiaires.

Souhaitons que sa mise en place soit rapide.

Renseignements : communauté de communes Aubusson Felletin, 05 55 67 79 98.

Programme de travaux de voiries à venir

Des travaux de réfection de voirie sont prévus fin 2005 et début 2006. Voici les rues concernées :

- Rue Sœur Alphonse
- Rue Gustave Degaine
- Impasse Las Peladas
- Rue de la Jasseix
- Avenue Joffre
- Village de la Salle
- Rue du château
- La Sagne, Cros la Sagne
- Accès à la station d'épuration

Plan local d'urbanisme (PLU)

Par décision en date du 17 janvier 2001, le Conseil Municipal avait décidé la rénovation du plan local d'urbanisme, ex plan d'occupation des sols. Après plus de 3 ans d'études, le cabinet SAUNIER et Associés (ex Gaudriot) a terminé son travail qui a été soumis à enquête publique du 18 avril au 20 mai 2005. Le projet définitif, modifié pour tenir compte des résultats de l'enquête, a été approuvé par le conseil municipal lors de sa séance du 28 juillet 2005. Le nouveau plan local d'urbanisme rentrera en vigueur le 6 novembre 2005. A partir de cette date, le PLU rénové est le document de référence pour examiner les demandes de permis de construire, de déclaration de travaux et autres documents d'urbanisme.

Il est consultable en Mairie.

Renseignements : service urbanisme de la mairie.

Le chantier d'insertion CHRYSALIDE

Débuté en juin 2005 avec 12 salariés en insertion et 2 encadrants, l'activité du chantier d'insertion CHRYSALIDE est destinée en priorité aux associations, collectivités, écoles, théâtres. Elle peut également réaliser certains travaux de couture pour des particuliers. Leurs activités reposent sur 3 ateliers distincts :

- **COUTURE** : création et réalisation de décors, costumes, déguisements ainsi que tous les petits travaux de couture et retouches de vêtements.
- **INFORMATIQUE** : rédaction de supports de communication tels que tracts, affiches, fichiers
- **AIDE à la LOGISTIQUE** des événements : mise en place de chaises, aide aux repas, décoration, fabrication de panneaux, fléchage....

Depuis leur ouverture ils ont travaillé pour de nombreuses associations et autres structures comme le centre d'art de Vassivière, l'association Pays Sage, l'office de tourisme de Felletin pour les journées de la laine, réalisant des décors, des costumes.

En ce moment leur atelier bricolage confectionne des crèches et des calendriers de l'avent pour être vendus aux particuliers, et l'atelier informatique est en train de réaliser un recueil de recettes du Limousin.

A noter également que pour les fêtes de fin d'années leurs équipes peuvent se charger de la décoration de vitrines de magasins.

Si vous êtes intéressés n'hésitez pas à les contacter.



contact : CHRYSALIDE

7 Route de Crocq - 23500 FELLETIN

Responsable : Isabelle CHAUMONT

Tél / Fax : 05 55 66 44 60 - Portable : 06 74 85 75 92

Courriel : ass.afil@wanadoo.fr

Chapelle Blanche

La Chapelle Blanche a été inaugurée le 23 septembre dernier, en présence de M. le Sous-Préfet d'Aubusson, des élus Felletinois et de nombreux habitants du quartier Grancher/Ste Espérance. Ils ont pu découvrir le banc qui avait été rajouté et qui permet de jouir d'un magnifique paysage, ainsi que la plaque d'information et la gravure du pénitent qui rappelle l'histoire du lieu et de ses premiers occupants.



Succès de l'aire d'accueil camping-car



Vous les avez sûrement croisé tout au long de l'été à Felletin, les camping-cars ont été nombreux cette année à s'arrêter dans notre commune. L'aire située rue Rue Reby Lagrange n'a pratiquement pas désemplie depuis le mois de mai. Des groupes, parfois plus d'une dizaine de véhicules, originaires de toutes la France ont fait escale chez nous quelques jours. Ils ont tous été ravis par l'accueil qui leur a été réservé, notamment par les commerçants felletinois et par l'office de tourisme. Charmés par la ville la plupart envisagent de revenir l'année prochaine.

Mais la saison n'est pas finie puisque à l'occasion des journées de la laine c'est un groupe d'une vingtaine de camping-cars qui va séjourner parmi nous.

Effectifs des établissements scolaires Felletinois

Ecole maternelle : 66 enfants

Ecole primaire : 128 élèves

1 classe supplémentaire a été ouverte pour cette rentrée.

Collège : 206 élèves

A noter un taux de réussite exceptionnel au brevet pour l'année 2004/2005 : 94% de réussite soit plus de 10% au dessus de la moyenne départementale. Une réussite que n'a pas manqué d'apprécier et de féliciter l'Inspecteur d'Académie lors de sa visite au collège pour la rentrée le 2 septembre dernier.

Lycée des métiers du bâtiment : 636 étudiants (toutes sections confondues).

Effectifs en hausse par rapport à la même date l'année dernière.

Institut Médico Educatif : 55 élèves



Au plus près de l'actualité felletinoise avec le site internet de la ville !

Retrouver toute l'actualité de la commune sur www.mairie-felletin.fr

Le site dispose d'une rubrique actualité (accessible depuis le page d'accueil du site), mise à jour toutes les semaines. Retrouvez les annonces des manifestations, les ordres du jour des conseils municipaux et tout ce qui fait l'actualité felletinoise.

De nouvelles rubriques ont été créées, vous pouvez désormais consulter en ligne les comptes rendus des conseils municipaux (rubrique mairie), la programmation du théâtre Jean Lurçat (rubrique vie culturelle).

N'hésitez pas à consulter le site régulièrement pour suivre ses évolutions.

www.mairie-felletin.fr

Pour contacter la Mairie : communication@mairie-felletin.fr

Des nouvelles de la médiathèque

Du 11 au 22 octobre, la Médiathèque Intercommunale fait la pluie et le beau temps !

A l'occasion de Lire en fête et de Science en Fête, et en partenariat avec Récréasciences, la médiathèque met la météo et le climat à l'honneur.

Pendant 15 jours, des ateliers scientifiques sont proposés aux primaires de la Communauté de Communes sur différents thèmes : L'eau qui nous entoure, Soleil et chaleur, Mystérieux orages, et l'atmosphère ne manque pas d'air!

Des ateliers scientifiques gratuits sont également proposés à Aubusson et à Felletin : le prochain aura lieu le **samedi 22 octobre**, de 14h30 à 16h30, à la médiathèque de Felletin pour les enfants de 6 à 8 ans (réalisation d'une girouette et d'un anémomètre)

Attention, inscription obligatoire car il n'y a que 8 places par atelier ! Tel. : 05 55 66 55 22

EXPOSITIONS

Après une exposition, en partenariat avec l'ADIAM, intitulée "Vielle à roue et vielleux creusois", la médiathèque vous propose de venir admirer l'exposition prêtée par la Bibliothèque Départementale de la Creuse du 26 octobre au 23 novembre : "Jules Verne, un écrivain universel" dont c'est le centenaire de la mort cette année.

Programme des activités jeunesse à venir

Le samedi tous les 15 jours, de 14h30 à 16h, les enfants de 6 à 8 ans sont invités à écouter des histoires et à participer aux activités manuelles sur le thème du jour.

Au programme :

29 octobre : Halloween (les enfants peuvent venir déguisés)

12 novembre : guerre et paix

26 novembre : les grenouilles

10 décembre : l'hiver

17 décembre : séance spéciale Noël!

Renseignements et inscription au 05 55 66 55 22.

Nouveau : le club des lecteurs

Depuis le 24 septembre, des lecteurs se réunissent tous les premiers samedis du mois de 14h30 à 16h30, alternativement à la médiathèque de Felletin et à la Médiathèque d'Aubusson.

Vous souhaitez échanger autour de vos lectures, vous ne savez plus quoi lire, vous voulez partager vos coups de cœur littéraires, n'hésitez plus à les rejoindre !

Prochain rendez vous à Felletin le 5 novembre.

A VENIR :

Mercredi 21 décembre : spectacle gratuit pour les enfants à partir de 4 ans.

La princesse verte

Théâtre d'ombres et de marionnettes par la compagnie La Manipule.

Réservation à la médiathèque ou au 05 55 66 55 22

A noter :

Fermeture annuelle de la médiathèque le 23 décembre au soir.

Réouverture le mardi 3 janvier 2006

L'équipe de la Médiathèque

Nouveaux artisans/commerçants

Sanithermic

M. Fourman Vincent a ouvert son entreprise de plomberie chauffage depuis le 20 mai.

La salle 23500 Felletin - Tél : 06 71 40 58 57

Dia Délos

En juin dernier Jean-Sébastien Cheix et Yvan Poilpré ont ouvert leur atelier de création de mobilier contemporain et d'aménagement d'intérieur.

Rue des ateliers - Felletin

Tél. 05 55 67 58 16 - Port. 06 24 36 53 57

Courriel : dia-delos@netcourrier.com

SARL LEBARON

Depuis le 1er juin dernier, M. Lebaron s'est installé comme taxi à Felletin, succédant à Messieurs Coste et Couniou. Tél : 05 55 66 29 67.

La brasserie de la Creuse

Alessio Batazza a ouvert depuis le mois d'août son atelier de fabrication et vente de bière artisanale.

Rue des ateliers - Felletin. Tél : 05 55 67 58 14

GOMEK Kebab

Ouvert depuis le 3 août. M. et Mme Gomec proposent des spécialités turques, des kebab à emporter ainsi qu'un service à l'assiette.

Ouvert tous les jours de 11h30 à 23h00.

15 grande rue - Felletin - Tél : 05 55 67 58 20.

Lire un petit coup

M. Riberolle Guy a ouvert depuis début septembre sa boutique de livres d'occasions. On y trouve des livres de tous genres et de la petite brocante.

Ouvert le mardi et du jeudi au samedi de 9h30 à 12h00 et 14h30 à 18h30, et le mercredi de 9h30 à 12h00.

Plombier Chauffagiste CHAMAKH - P.C.C.

Installé depuis le 3 octobre à Felletin, M. Chamakh est spécialiste en installation sanitaire et chauffage gaz et fioul.

Dépannage et urgence 7j/7

1 avenue de la gare - Felletin - Tél. 05 55 67 58 94

- 06 17 92 15 01 - fax : 05 55 67 59 85

Nous leurs souhaitons la bienvenue.

LE BASKET DE RETOUR À FELLETIN

Après la disparition l'an dernier du B.C. Felletin le basket revient dans la cité. Souhaitant élargir son champ d'action le club voisin d'Aubusson Basket Club a décidé de monter une section à Felletin afin de devenir le club de toute la communauté de communes. Forts de 120 licenciés cette association est ouverte à tous, petits et grands, garçons et filles dès 5 ans. Pour l'instant seul un créneau horaire a lieu au gymnase de Felletin le Mardi à

20h et s'adresse aux 16 ans et plus garçons et filles. Cependant il est bien sur possible de s'inscrire pour les autres activités du club sur place. La création d'une antenne de l'école de Basket devrait avoir lieu dès que le planning du gymnase le permettra et sera encadrée par des éducateurs diplômés. Pour plus de renseignements rendez-vous les mardis dès 20h ou au 0680025422

Cyril Maugard



Les poussins de l'école de basket



L'équipe première qui s'entraîne les mardi à Felletin



AMICALE DES ANCIENS ELEVES ET DU PERSONNEL LYCEE DES METIERS DU BATIMENT

L'Amicale des Anciens Elèves et du Personnel du Lycée des Métiers du Bâtiment organise un salon du bâtiment, nommé **BATINOV' Felletin**, les 1er et 02 décembre 2005 au Lycée des Métiers du Bâtiment.

C'est la seconde édition de ce salon dont l'organisation se réalise en complète collaboration avec le LMB et le soutien des organismes professionnels.

Au cours de ce salon, ouvert de 9 h à 19 h au gymnase du lycée, plusieurs thèmes seront abordés :

- l'équipement et le matériel destinés à la PME du bâtiment,
- l'isolation, la fixation, la couverture,
- les énergies renouvelables et les différents modes de chauffage,
- la rénovation et l'aménagement de l'intérieur d'une maison,
- les nouveaux matériaux utilisés dans le bâtiment
- la création et la reprise d'entreprise,
- la restauration du patrimoine bâti.

Ce salon inter-régional, destiné **aux professionnels du bâtiment, aux élèves, aux étudiants, aux apprentis, aux enseignants et au grand public**, est l'occasion de

renforcer l'image du métier. Il permettra également aux particuliers désirant effectuer des travaux, de rencontrer des techniciens et des commerciaux de plusieurs grandes marques du bâtiment.

Des démonstrations et des conférences gratuites animées par des professionnels du bâtiment seront également organisées et ouvertes à tous.



Renseignements :
**AMICALE DES ANCIENS
ELEVES ET DU PERSONNEL
LYCEE DES METIERS DU BATIMENT**
05 55 66 56 17 -
amicale.lmb@wanadoo.fr

LES JOURNÉES DE LA LAINE 28 29 et 30 OCTOBRE 2005

Pour la 6^{ème} année consécutive, Felletin se transformera le temps d'un week-end en " Capitale " de la laine. Devenu un rendez-vous incontournable, **les Journées de la Laine** permettent chaque année la rencontre entre professionnels, heureux de pouvoir partager leurs savoir-faire et public, curieux de pouvoir découvrir les multiples déclinaisons de cette matière naturelle. Pendant 3 jours, la laine dévoile ses secrets : expositions, ateliers rencontre, démonstrations : cardage, filage, tissage, feutre, tricot, crochet, teinture...

Comme chaque année, de nombreux ateliers, encadrés par des professionnels ou des bénévoles passionnés, permettront aux petits et grands de découvrir les savoir-faire liés à la laine. Les Gaulois d'Esse initieront les plus jeunes à la technique du tissage tandis que les Tirelaine nous charmeront encore une fois avec leur spectacle de marionnettes et leurs contes.

Les Journées de la Laine se sont également associées cette année à la fête du Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin. Intitulée " **Millevaches en Fête** ", cet événement permettra pendant trois jours de valoriser et de promouvoir les savoir-faire du territoire du PNR Millevaches. Tout au long du week-end différentes animations seront proposées au public : conférence sur l'agneau du Plateau, concerts, dégustation...

Ce sera l'occasion de partir à la rencontre des parcs naturels régionaux du Massif Central qui seront représentés par l'association IPAMAC. Les Offices de Tourisme du territoire du PNR de Millevaches seront également à Felletin pour nous présenter l'ensemble du territoire et les richesses du PNR de Millevaches en Limousin.

Cette édition s'annonce déjà riche en événements et promet d'être festive, dans la lignée des éditions précédentes !



PROGRAMME

Vendredi 28 Octobre

- Marché traditionnel en matinée : produits régionaux, producteurs et artisans...
- Découverte de savoir-faire : visite des Ateliers de tapisseries Pinton et de la Filature de laines Terrade

Samedi 29 Octobre

- Conférence "Éleveurs du Plateau, un territoire, des patrimoines..." - 9h30 à 11h30 - Espace Tibord du Chalart
- Déjeuner gastronomique - 12h à 15h - Salle polyvalente
- Concerts gratuits - 21h - Stade de Felletin, chapiteau concert

Samedi 29 (10h à 19h)

Dimanche 30 Octobre (10h à 18h)

Salon de la Laine - Millevaches en Fête

(Salle du Gymnase - entrée libre)

• Exposition - vente, Animations

Des artisans venus de la France entière vous présentent leurs créations : filateurs, tisserands, feutriers...

• Ateliers-Rencontre, Démonstrations de savoir-faire :

cardage, tissage, tricot, feutre, teinture...

• Espace PNR Millevaches

Stand PNR Millevaches, Stand IPAMAC (PNR du Massif Central), Stand Offices de Tourismes du Millevaches, Stand UPRA Limousine "Agneau du Plateau", Dégustation, Exposition.



Sur les sentiers du monde

Association Les Portes du Monde

Traverser le désert à dos de chameau, boire un thé à la menthe, manger une crêpe avec du sirop d'érable au bord du Saint Laurent... Eh non votre imagination ne vous joue pas des tours. Vous êtes tout simplement installés confortablement dans un siège à l'espace Tibord Du Chalard.

Et oui devant vos yeux des films d'une qualité exceptionnelle et en fond sonore la voix charmante et rassurante de l'auteur qui vous fait découvrir pas à pas des destinations de rêves.

En effet l'association Les Portes du Monde a redémarré depuis le 28 septembre 2005 la nouvelle saison de conférences en synergie avec Connaissance du Monde.

Voici la nouvelle programmation 2005/2006 :

Mercredi 16 novembre :
MAROC
Film de Alain PAUL



Mercredi 1er février :
SRI-LANKA MALDIVES
Film de André MAURICE

Mercredi 22 mars :
QUEBEC
Film de Sébastien BRAQUET



Mercredi 19 octobre :
LES ILES GRECQUES
Film de Franck COURTADE

Mercredi 4 janvier :
BIRMANIE
Film de André MAHUZIER

Mercredi 1er mars :
TURQUIE
Film de Yann LOPEZ

L'association vous offre aussi la possibilité de voyager tout au long de l'année grâce à des produits artisanaux issus du Commerce Équitable. Inde, Madagascar, Pérou, Équateur, Vietnam, Rwanda... et plein d'autres pays vous offrent une multitude de produits et ce dans le respect de l'être humain. Instruments de musique, ponchos, bijoux, batiks... des objets qui feront le bonheur de tous. Rendez-vous à la Boutique du Festival sise Place du Marché à Felletin.

N'oubliez pas non plus de visiter notre site internet où vous pourrez notamment voir des photos du 28e Festival : www.portesdumonde.net

Tél./Fax : 05.55.66.43.00

E-mail : info@portesdumonde.net

Étincelles dans les yeux, frissons, joie, groupes exceptionnels... c'était le 28e Festival Danses et Musiques du Monde qui s'est achevé dans une ambiance plus que chaleureuse le dimanche 7 août 2005. Cette édition a connu un incroyable succès.

Nous tenons à vous remercier vous, public pour votre fidélité! Cela fait déjà 28 ans que vous nous suivez, sans vous le Festival n'aurait pas lieu d'être.

Nous espérons vous retrouver pour la 29e édition qui se déroulera du 2 au 6 août 2006.



CYBER BASE

Conseil d'administration



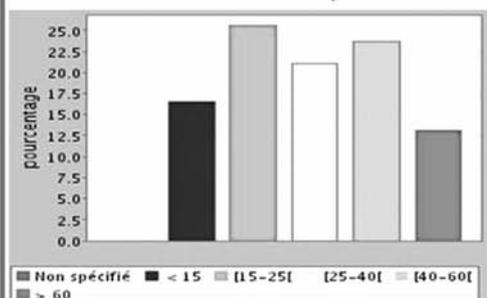
Le Conseil d'Administration de LAMIFA s'est réuni le Mardi 4 Octobre pour étudier la situation et le rapport d'activités de l'association.

Le Conseil d'administration confirme la politique d'implantation de LAMIFA sur le territoire du Sud, Sud-Est creusois.

Déjà 500 Adhérents pour la Cyber Base !

Depuis le mois de Janvier, déjà 500 personnes différentes sont passées nous voir à la Cyber Base. Ils ont pu ainsi, consulter Internet ou assister aux nombreux ateliers proposés.

répartition de l'ensemble des inscrits à la fin du mois de septembre



LAMIFA « Les Amis de la Médiathèque Intercommunale de Felletin - Aubusson » est une association constituée autour d'une équipe de bénévoles dynamiques et expérimentés qui s'investit au sein de la Médiathèque de Felletin dans deux domaines différents.

D'une part, LAMIFA est très active en qualité d'accompagnatrice de la vie culturelle de la médiathèque aux côtés des trois bibliothécaires titulaires : accueil des visiteurs, participations aux diverses expositions et animations, dans le respect de sa spécificité d'activité bénévole.

D'autre part, LAMIFA est responsable de la Gestion de la Cyber Base installée au premier étage de la médiathèque dans les locaux spécialement prévus à cet effet :

Entrée, téléphone et horaires sont distincts de la Médiathèque, mais avec possibilité de communication et d'accès par ascenseur lors des heures communes d'ouverture.

Deux animateurs diplômés, Frédérique et Romain se tiennent à la disposition des publics de tous âges pour satisfaire les demandes d'utilisation, et pour organiser des animations variées.

La cotisation de LAMIFA est de huit euros par adultes, de 12 € par couple. Pour accéder à la Cyber Base la cotisation annuelle est de 2€.

Vous êtes déjà nombreux à nous avoir rejoints et nous vous remercions de votre confiance.

@ bientôt.

N'hésitez plus!

Venez faire vos premiers pas!

L'animation LES PREMIERS PAS débutera le 4 octobre à 14h et aura lieu tous les mardis à la même heure sur inscription. Vous pourrez ainsi découvrir à votre rythme le clavier, la souris, le traitement de texte, et faire vos premiers surfs sur Internet.



Les Déplacements à St Maixant reprennent !!

Déplacements de la Cyber Base dans la communauté de communes où le public de Saint Maixant nous accueille très chaleureusement pour des animations photo - texte - Internet et encore beaucoup d'autres choses.

Déplacements les 12 octobre, 26 octobre, 9 novembre, 23 novembre, et 7 décembre.

Inscription à la Mairie de Saint Maixant



Animations

- Venez rédiger vos CV, lettres de motivation et consulter les offres en ligne etc..... Nous vous accompagnerons dans vos démarches, les premiers jeudis de chaque mois de 13h30 à 14h30
- Atelier « Premiers pas » les mardis de 14h à 15h, pour apprendre à son rythme l'informatique.
- Atelier pour les enfants (jeux éducatifs, Rallye Internet...) les mardis et jeudis de 16h30 à 18h, en période scolaire.
- Les mercredis de 14h30 à 15h30 en période scolaire: Accueil des élèves internes du Collège de Felletin.
- N'hésitez à nous contacter, ou à venir consulter le planning pour nos prochaines animations : Musique, Graphisme, Internet, Traitement de texte, etc.

Nos horaires

Mardi :	10h - 12h et 13h30 - 20h
Mercredi:	10h - 12h et 13h30 - 18h30
Jeudi:	10h - 12h et 13h30 - 18h30
Vendredi:	10h - 12h
Samedi:	14h - 17h

Tarifs

Cotisation à l'association	2€
Consommation horaire	2€
Forfait de 5h	7€
Forfait de 10h	13€
Gratuit les mardis et jeudis de 13h30 à 15h	
Gratuit pour les recherches d'emploi	



LES ANIMATIONS DE FIN D'ANNÉE



" Et si on faisait connaissance ?... ", le 24 septembre dernier, la soirée d'accueil des nouveaux arrivants organisée en liaison avec la mairie a remporté un vif succès.

Près de 80 personnes ont répondu à l'invitation du Comité, et plusieurs responsables associatifs felletinois sont venus présenter leur activité. C'est dans une atmosphère conviviale et chaleureuse que chacun a pu échanger et partager les spécialités gastronomiques apportées par les participants. Une expérience à renouveler.

Actuellement tous les membres du comité travaillent à la préparation des deux évènements de la fin de l'année :

Du 9 au 12 novembre 2005 une délégation de 20 personnes se rendra à Schladming pour participer à une foire exposition afin de présenter et de vendre des produits régionaux et nationaux : vins , fromages, gâteaux (Le Creusois), foie gras et autres saveurs très appréciées hors de nos frontières. C'est aussi l'occasion de faire la promotion de Felletin et de notre région à l'étranger.

Nous en profiterons pour faire l'acquisition des produits autrichiens qui seront proposés lors du Marché de Noël les 16 et 17 décembre prochains.

Comme l'année dernière, une délégation d'une vingtaine de personnes du Comité de Jumelage Autrichien sera présente pour partager et faire découvrir ses traditions de Noël. Elle sera accompagnée des horribles Krampus, ces créatures vêtues de peaux de chèvres, de masques en bois, qui arborent d'immenses cornes et fouettent les spectateurs sur leur passage.

Des frayeurs, mais aussi de bons moments à l'approche de Noël !



*Muriel Martinet
Présidente*

BILAN DE L'OFFICE DE TOURISME

Alors que l'été a laissé place à l'automne, l'Office de Tourisme de Felletin dresse son bilan estival. Cette année encore, les touristes ont été nombreux à venir découvrir les animations felletinoises organisées par l'Office de Tourisme et autres associations de la ville. Après une bonne avant saison (pour les mois de mai et juin), la fréquentation touristique s'est stabilisée. Cette stabilité a été confortée par la présence de nombreux camping caristes ; heureux de pouvoir trouver une aire équipée pour les accueillir. Ils étaient d'ailleurs une centaine à s'être donné rendez-vous au 28ème festival Danses, Musiques et Voix du Monde. Les animations restent une valeur sûre pour le tourisme felletinois ; en témoigne le festival 2005 qui a connu une bonne fréquentation (30 000 visiteurs) grâce à des artistes de grande qualité qui ont su charmer les Felletinois et les touristes. Aujourd'hui, la satisfaction porte surtout sur la bonne fréquentation aux différentes animations proposées. Tout au long de l'été, les touristes ont apprécié nos savoir-faire textiles par le biais de visites guidées de la filature de laines ou encore de la manufacture de tapisseries. Encore une fois, la diamanterie a connu un grand succès, près de 300 personnes sont venues découvrir l'épopée des diamantaires felletinois. Notre patrimoine architectural n'est pas en reste puisque tout au long de l'année, on estime que se sont plus de 40 000 personnes qui viennent admirer les fresques, statues et autres mobiliers de l'église Sainte Valérie du Moutier.

Si le beau temps a fait le bonheur des randonneurs, l'exposition de tapisseries de l'église du Château, elle, a

enregistrée une légère baisse par rapport à l'année dernière. L'exposition consacrée à Henri Guérin et à Le Corbusier a permis aux visiteurs de découvrir les créations de l'artiste toulousain et du célèbre architecte : vitraux, tapisseries et mobilier.

Cet été, une nouvelle activité était également proposée à toute la famille : le Swin. Cette initiation ludique et sportive au golf a remporté un vif succès auprès des petits et grands. En réponse à une forte demande, l'initiation sera reconduite l'année prochaine au grand bonheur des vacanciers.

Plusieurs manifestations sont venues ponctuer la saison estivale. Cette année, la Journée du livre soufflait ses 10 bougies. Pour l'occasion, l'association " Le Plaisir de Lire " avait réuni à Felletin bon nombre d'auteurs nationaux et régionaux au sein de la cité.

A noter que la pluie n'a pas réussi à décourager les chineurs qui s'étaient donnés rendez-vous le 21 Août dernier à la 8ème Journée Antiquités-Brocante de la ville. Le temps d'une journée, la foule a pris possession du Quartier du Pont Roby sur les bords de la Creuse.

L'Office de Tourisme vous donne maintenant rendez-vous les 28, 29 et 30 octobre prochain pour les traditionnelles Journées de la Laine. Cette 6ème édition sera l'occasion d'accueillir à Felletin " Millevaches en Fête ", organisé par le Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin.

L'équipe de l'office de tourisme



Le Swin

L'Office de Tourisme de Felletin a proposé cet été une nouvelle activité : **le Swin**

Cette activité est destinée à tous à partir de 8 ans. Les premières séances ont commencé début août plusieurs fois par semaine, et ont rencontré un vif succès auprès d'un public estival et local.

Le swin est une activité sportive très proche du golf mais avec un matériel et des règles plus simplifiées.

Chaque séance se déroule sous forme d'atelier ludique pour découvrir le maniement de la canne et pour contrôler la trajectoire des balles.

Chaque participant passe de l'atelier de jeux de précision au concours de tirs longs pour finir la séance sur un parcours de 5 trous.

Si vous souhaitez vous initier au swin : renseignements au 05 55 66 54 60



LES RANDOS DE L'ÉTÉ

Aux portes du Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin, Felletin est un véritable départ pour de nombreuses balades nature. L'Office de Tourisme s'efforce aussi d'offrir plusieurs balades pédestres à la découverte du patrimoine naturel local pour petits et grands.

Ainsi sur la saison estivale c'est plus d'une quinzaine de sorties qui ont été programmées et ont rassemblé près de 300 participants autour de thèmes variés.

Les nombreux marcheurs ont pu ainsi découvrir au coeur du plateau de Millevaches le patrimoine et les traditions limousines en visitant une demeure traditionnelle, pour d'autres une sortie a aussi été l'occasion de s'initier à la pratique équestre, les plus gourmands se sont retrouvés à la rando dégustation des produits de la ferme. Les enfants n'étaient pas en reste puisque pour eux et leur famille des balades ont été spécialement adaptées pour leur faire découvrir la nature à l'aide d'un livret jeu et créer un herbier en chemin.

Pour les amateurs de nouvelles technologies 2 sorties ont été organisées conjointement avec la Cyberbase de Felletin pour les initier à la photographie numérique.

2 sorties nocturnes ont pu satisfaire les amateurs de balades à la tombée de la nuit, la première offrant une surprise musicale dans la cour du château d'Arfeuille, et la deuxième sur le thème des étoiles filantes.

La fête fut aussi de rigueur lors de la balade du festival offrant une découverte des quartiers de Felletin animés ça et là par quelques groupes du Festival Danses, Musiques et Voix du Monde entraînant les marcheurs dans de folles farandoles.

La saison estivale des randos s'est terminée par une journée découverte de la Tourbière du Longeyroux au milieu des bruyères en fleur et en faisant une pause à l'étang des Oussines où le charme du site et la multitudes de nénuphars en fleur aux couleurs variées a suffi à ressourcer les esprits.

Alors même si la saison estivale laisse place à l'automne, les randonnées à Felletin continuent avec un rendez-vous hebdomadaire, tous les mercredi après-midi, des sorties d'environ 10 km vous feront apprécier les charmes de l'automne dans le sud creusois. D'autres sorties auront lieu certains week-end (programme à l'Office de Tourisme de Felletin).

Fort de l'augmentation des participants aux randonnées, l'Office de Tourisme de Felletin et sa section Rando Sud Creuse planchent déjà sur de nouvelles balades thématiques pour l'an prochain... alors à vos chaussures, soyez prêts pour de nouvelles aventures !

*Frédéric Houssard
Animateur randonnée*



LES AMIS DE L'ÉCOLE

L'association " les amis de l'école de Felletin " est née de la volonté de parents d'élèves désireux d'aider l'école de leurs enfants, à financer des activités diverses (sorties pédagogiques, voyages scolaires, spectacles..).

Les membres de l'association organisent au cours de l'année des manifestations telles que loto, fondu-frites..., les bénéfices étant distribués aux écoles maternelle et primaire de Felletin.

La première manifestation sera le loto qui aura lieu le 20

novembre 2005 à la salle polyvalente de Felletin.

Le grand objectif de l'association est que tous les enfants aient les mêmes chances de découvertes et qu'ils profitent tous ensemble de ce que l'école peut leur apporter.

*Véronique Magnanou
Présidente*

SUR LES STADES AVEC L'U.S.F.

Après avoir participé pendant plus de 20 ans aux championnats de district, les footballeurs de l'U.S.F. ont retrouvé place en promotion de ligue à la suite de deux accessions successives à l'échelon supérieur. Félicitation aux joueurs pour ces bons résultats et remerciements à ceux qui les ont accompagnés et soutenus.

Le principal objectif de la saison sera donc le maintien, toujours difficile à assurer pour les équipes creusoises. Certes l'équipe, très méritante, occupe la tête de la poule après 4 journées de championnat avec trois victoires et un seul nul mais le championnat ne fait que commencer...

Les deux équipes réserves ont-elles aussi repris le championnat et l'équipe dirigeante souhaiterait qu'elles gravissent un échelon même si ce vœu semble aujourd'hui trop ambitieux. Chaque mercredi et vendredi, au stade l'entraînement est assuré par René

KEBLI qui a succédé à J.P. Lemeunier et tous les joueurs se doivent d'en profiter.

Avec ses 4 dévoués animateurs diplômés, Mezille Patrick, Mignaton Régis, Mondon Stéphane, Moreau Pascal, l'école de foot a repris ses activités avec enthousiasme. Cette année, avec des effectifs en hausse (plus de 40), elle devrait pouvoir aligner deux équipes de poussins, une équipe de débutants et surprise, une voire deux équipes de débutantes. Certains samedis après-midi, ils évolueront au stade de Felletin où nous pourrons les encourager et apprécier leurs progrès.

L'U.S.F., ce club felletinois bientôt centenaire mobilise chaque week-end plus de 80 joueurs et une vingtaine de dirigeants et il a besoin du soutien de tous, d'une pelouse rénovée et de vestiaires remis aux normes.

Contact : Michel Terrade, président, 05 55 66 44 88

Michel Lacorre

ASSOCIATION D'AIDE À DOMICILE D'AUBUSSON ET SES ENVIRONS



ARGARDOM

L'association ARGARDOM est la plus importante association de services d'aide à la personne de la Creuse. Elle intervient sur un territoire couvrant 12 cantons de Boussac à La Courtine. L'association prend toutes les dispositions nécessaires pour répondre aux nouvelles demandes de services prévues par la loi de cohésion sociale, dite loi Borloo. L'objectif primordial est de continuer à assurer la formation et la qualification de ses personnels, afin de permettre aux personnes aidées de pouvoir rester à leur domicile le plus longtemps possible et dans les meilleures conditions.

Cet été grâce à ses animatrices, le service " animation-lecture-convivialité " a répondu aux attentes de découvertes et de rencontres en des lieux conviviaux d'un certain nombre de personnes qui n'auraient pu se déplacer seules : c'est ainsi que onze visites ont pu être organisées : Maison du Tapisier, Musée de la Tapisserie à Aubusson, Commanderie de Pallier, Journée du Livre à Felletin, Château de Villemonteix, atelier d'Informatique à la Cvber?Base de Felletin, entre autres. Devant le succès

rencontré d'autres animations de même genre pourront être organisées suivant les centres d'intérêt exprimés.

Le service de portage de livres gratuit à domicile continue plus que jamais. Pendant quelque temps c'est Line PAYENCHET (en remplacement d'Estelle DELTORRE) qui vous proposera un choix d'ouvrages plus vaste, en liaison avec la Bibliothèque de la Creuse et les bibliothèques locales.

Une interlocutrice se tient à votre écoute pour tous renseignements et compléments d'information.

- A Felletin : Aurélie DUFLOT assure la permanence du Vendredi matin, 3 rue des Tours de l'Horloge, de 08h30 à 12h30. Tel. 05 55 66 55 65

- A Aubusson : Esplanade Charles de Gaulle, tous les jours ouvrables, de 08h à 12h et de 13h30 à 18h (17h le vendredi). Tel. 05 55 83 35 00, Fax. 05 55 83 35 09
courriel : agardom@wanadoo.fr

*Michèle MAZETIER
Trésorière*

Agenda des Manifestations^{*}

Octobre

28 au 30 Octobre : Journées de la Laine
Visites d'entreprises, salon de la laine, Millevaches en Fête.
Office de Tourisme : **05 55 66 54 60**

Novembre

Mercredi 16 novembre : Conférence " connaissance Monde " : le Maroc, film de Alain Paul
20h30, espace Tibord du Chalart.
Association les Portes du Monde : **05 55 66 43 00**

Dimanche 20 novembre : loto des amis de l'école
Salle polyvalente

Décembre

Jeudi 1er et vendredi 2 décembre : BATINOV' Felletin, le salon du bâtiment
Lycée des Métiers du Bâtiment.
Rens. AMICALE DES ANCIENS ELEVES ET DU PERSONNEL, **05 55 66 56 17**

Vendredi 16 et samedi 17 décembre : 3^{ème} édition du marché de Noël autrichien.
Différentes animations et spectacles de krampus.

Mercredi 4 janvier : Conférence " connaissance Monde " : la Birmanie, film de André Mahuzier
20h30, espace Tibord du Chalart.
Association les Portes du Monde : **05 55 66 43 00**

* Liste non exhaustive

du 12/05/2005 au 07/10/2005

NAISSANCES

GACHET-FAURE Alexis Erwan, le 29/05/2005.
Avec toutes nos félicitations.

MARIAGE

Bruno CHEVALLIER et Emmanuelle SEYRIE, le 16/07/2005
Francis PIERROT et Odette DAMOUTTE, le 24/09/2005

Avec toutes nos félicitations.

DECES

Marie-Louise BOYER, veuve JARDY, 3, rue Jasseix, le 31/05/2005
Aimé VAN DAMME, 6, rue Robert Judet, le 19/06/2005
Gilberte CHASSAGNE, épouse LARBRE, 33, rue Grancher, le 15/07/2005
Aimé LABESSE, 7, rue des Fossés, le 18/07/2005
IRENE THIERRY, épouse VILLATELLE, La Barge, le 31/07/2005
Jeanne CUEILLE, veuve PRADELLE, 46, Route d'Aubusson Résidence Jean Mazet, le 06/08/2005
Andrée BOIZARD, 4, rue du 19 mars 1962, le 14/08/2005.

Avec toute notre sympathie.